








































LISTE DES SOUTIENS FINANCIERS

ORGANISATION	FINANCEMENT	CRITERES	MONTANTS
Alumni et Amis UniFR ☎ 026 300 70 33 ✉ alumni@unifr.ch 🌐 https://www3.unifr.ch/alumni/fr/soutien-and-projet/	Alloue des subventions pour la recherche scientifique, des journées d'étude et des cours de vacances. Gère divers fonds réservés (utilisation conforme à la réglementation).	Soutien des projets d'étudiant(e), d'assistant(e)s, de professeur(e)s, d'organisations et de groupements.	Jusqu'à CHF 3'000.-
Alumni SES ☎ 026 300 70 33 ✉ alumni-ses@unifr.ch 🌐 https://www3.unifr.ch/alumni/fr/associationsfacultaire/alumni-ses-new/association-comite/	Alloue des subventions en relation avec la Faculté des sciences économiques et sociales et du management pour la recherche scientifique, des journées d'étude et des cours de vacances.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Projets d'étudiant(e)s, d'assistant(e)s, de professeur(e)s, (colloques, publications), d'organisations, de groupements. ▶ Décerne chaque année un prix pour le meilleur travail de bachelor. 	
Fondation SAES ✉ fries@bluewin.ch 🌐 https://www3.unifr.ch/alumni/fr/associationsfacultaire/alumni-ses-new/fondation-saes.html	Elle réunit des fonds, notamment avec l'appui d'anciens étudiant(e)s et des cercles économiques intéressés, afin de soutenir la Faculté des Sciences économiques et sociales et du management	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organise des journées d'études dans le cadre de l'UniFR. ▶ Finance des recherches. ▶ Subventionne des publications. ▶ Acquiert du matériel d'équipement. ▶ Décerne chaque année un prix pour le meilleur travail master. 	
ASFDU (Association Suisse des Femmes Diplômées des Universités) ✉ asdufrbourg@gmail.com 🌐 http://www.akademikerinnen.ch/fr/fribourg/action_sociale	Le produit de son souper annuel est réservé à une action sociale	Tous les deux ans, en collaboration avec le service social Uni-Social, la section Fribourg de l'ASFDU apporte son soutien financier à une ou deux étudiantes dont le parcours académique est prometteur, mais dont la situation financière est difficile.	
Commission de publication via Conseil de l'Université et Pro Universitate Friburgensi (PUF) ☎ 026 300 70 33 ✉ conseil-universite@unifr.ch 🌐 https://www3.unifr.ch/hsr/fr/fonds-soutiens/soutiens/publications.html	Soutient des publications scientifiques de l'UniFR	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutient uniquement des œuvres pas encore publiées. ▶ Soutient des œuvres rédigées entièrement ou partiellement par une personne qui enseigne à l'UniFR ou qui est en relation directe et explicite avec celle-ci. ▶ Soutient un travail de master d'étudiant(e)s de l'UniFR, avec mention "summa cum laude". 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ jusqu'à CHF 3'000.- pour une publication ▶ CHF 500.- pour une publication "print on demand"

<p>Fonds d'aide à la publication Open Access</p> <p>☎ 026 300 73 30</p> <p>👤 Service promotion recherche</p> <p>✉ research@unifr.ch</p> <p>🌐 https://www3.unifr.ch/researcher/fr/open-science/open-access/publier-en-open-access.html</p>	Soutient des publications Open Access	Soutient des chercheur(euses) avec un taux d'occupation minimal de 50 % et des doctorant(e)s de l'UniFR	Jusqu'à CHF 1'000.-
<p>Conseil de l'Université Fondation Pro Universitate Friburgensi (PUF)</p> <p>☎ 026 300 70 33</p> <p>✉ conseil-universite@unifr.ch</p> <p>🌐 https://www3.unifr.ch/hsr/fr/fonds-soutiens/fonds/</p>	Soutient des projets universitaires. Gère divers fonds réservés (utilisation conforme à la réglementation).	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutient des projets qui préservent et mettent en valeur la spécificité chrétienne de l'UniFR, sa vision du monde et son souci éthique et social. ▶ Soutient des projets qui permettent de conserver et de promouvoir les spécificités culturelles de l'UniFR (son bilinguisme, son rayonnement international et ses hautes compétences scientifiques. ▶ Accorde des bourses à des étudiant(e)s de pays émergents (logements estudiantins, crèches, foyers, programmes d'échanges d'étudiant(e)s, etc.). ▶ Accorde tous les deux ans un prix éthique pour travail master. 	CHF 5'000.-
<p>Fonds de recherche du Centenaire</p> <p>☎ 026 300 71 07</p> <p>👤 Service promotion recherche</p> <p>✉ leila.benguerel@unifr.ch</p> <p>🌐 https://www3.unifr.ch/researcher/fr/financement/baillleurs-de-fonds/fond-recherche.html</p>	Soutient des activités de recherche à l'UniFR contribuant à son rayonnement intellectuel	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Préparation des projets de recherche ou valorisation de leurs résultats (sauf thèses de doctorat). Ces subsides de recherche peuvent être accordés aux fins suivantes : <ul style="list-style-type: none"> a) préparation de projets de recherche; b) soutien à l'organisation de colloques, congrès, symposiums; c) promotion des échanges internationaux, notamment en accordant des subsides à des chercheurs scientifiques de l'UniFR désirant se rendre à l'étranger et à des chercheurs étrangers désirant venir à l'UniFR pour effectuer des recherches. ▶ Soutient d'autres activités ayant trait à la recherche scientifique, à l'exclusion des frais de publication. 	Jusqu'à CHF 7'000.- (les demandes supérieures à CHF 7'000.- sont à adresser au Pool de recherche)
<p>Pool de recherche</p> <p>☎ 026 300 71 07</p> <p>👤 Service promotion recherche</p> <p>✉ leila.benguerel@unifr.ch</p> <p>🌐 https://www3.unifr.ch/researcher/fr/financement/baillleurs-de-fonds/pool-recherche.html</p>	Dynamiser la recherche à l'UniFR	<ul style="list-style-type: none"> ▶ "Matching Funds" pour l'obtention de fonds tiers qui ne sont accordés que sous condition d'une participation financière de l'université. ▶ Contributions à la préparation de plus grands projets de recherche. ▶ Subsides pour la décharge des personnes qui se sont vues adjudger un projet de recherche. ▶ Encouragement à la création de nouveaux pôles de recherche ou extension de pôles existants, reconnus par l'université. 	Plus de CHF 7'000.- et jusqu'à CHF 50'000.-

		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encouragement de projet, en lien étroit avec un projet du FNS. ▶ Encouragement à la relève. 	
Rectorat  026 300 70 02  rectorat@unifr.ch	Soutient des activités de recherche à l'UniFR contribuant à son rayonnement intellectuel	"Matching Funds" de projets financés par des fonds tiers.	Plus de CHF 50'000.-
CSWM Collaborateurs(trices) scientifiques  cswm@unifr.ch  https://www3.unifr.ch/cswm/fr/	Soutient toutes les collaboratrices et collaborateurs scientifiques de l'UniFR qui sont inscrit(e)s au doctorat ou qui ont réglé leur cotisation annuelle de CHF 40.- auprès du CSWM	Soutient le financement de la formation continue (indemnités transport, hébergement et inscription).	Jusqu'à CHF 950.- par an
Uni-Social  026 300 71 60  uni-social@unifr.ch  https://www3.unifr.ch/studies/fr/aide/aide-financiere/	Peut fournir un soutien financier sous forme de subsides d'études, aux étudiant(e)s engagé(e)s dans une voie d'études de niveau bachelor, master ou doctorat	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evaluation du budget de l'étudiant(e) et selon son besoin mensuel. Uni-Social peut combler une insuffisance de revenus ou régler une facture extraordinaire par une aide circonstancielle. ▶ Possibilité de demander une réduction de la taxe d'inscription. 	
Fondation de l'UniFR  026 300 70 15  fondation@unifr.ch  https://fondation.unifr.ch/fr/vous-informer/communaute-universitaire/	Soutient les professeur(e)s à trouver des fonds et les accompagne dans ce type de démarches, via diverses prestations	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutient des projets de développement (qui complètent ou renforcent vos activités). ▶ Soutient des projets qui participent à renforcer le profil de l'institution universitaire. ▶ Soutient des projets novateurs et ambitieux, même s'ils sortent un peu du cadre universitaire considéré comme traditionnel. ▶ Soutient des projets ambitieux qui participent à promouvoir la relève universitaire et les jeunes talents. 	

Service des relations internationales  026 300 70 47  international@unifr.ch  https://www3.unifr.ch/uni/fr/organisation/acad/international/			
Swiss-European Mobility programme SEMP  international@unifr.ch  https://www3.unifr.ch/studies/fr/mobilite/incoming/europe/semmp.html  https://www3.unifr.ch/studies/fr/mobilite/outgoing/europeout/etudesemp/  https://www3.unifr.ch/studies/fr/mobilite/outgoing/europeout/stagesemp.html  https://www3.unifr.ch/uni/fr/organisation/acad/international/mobilite-enseignant.html  https://www3.unifr.ch/uni/fr/organisation/acad/international/mobilite-collaborateur.html	Ce programme remplace Erasmus	Permet aux étudiant(e)s issu(e)s d'universités européennes d'étudier 1 à 2 semestres à l'UniFR et de recevoir une bourse financée par la Confédération suisse. Ces échanges s'effectuent dans le cadre d'accords bilatéraux. → Etudiants et étudiantes européens Incoming qui viennent à Fribourg → Etudiants et étudiantes fribourgeois Outgoing qui effectuent un séjour d'études dans une universités européenne → Etudiants et étudiantes fribourgeois qui effectuent un stage en Europe → Mobilité des enseignants et enseignantes – incoming et outgoing → Mobilité des collaborateurs et collaboratrices	
Fondation Jean et Bluette Nordmann  international@unifr.ch https://www3.unifr.ch/studies/fr/mobilite/incoming/chercheurs/boersenordmann.html	Finance des échanges entre l'UniFR et l'Université hébraïque de Jérusalem, ouverts à des professeurs post-doctorants, doctorants et étudiants master, toutes facultés confondues	La durée de séjour est entre 1 ou 6 mois pour les professeurs, post-doctorants et doctorants et d'un semestre (exceptionnellement une année académique) pour les étudiants master.	
Séjours formatifs  026 300 84 27  https://www3.unifr.ch/intman/en/research-group-emerging-markets/study-trips/	Organization or endowment summer courses or immersion trips that focus on one specific emerging country or region		
Bourses d'études en histoire contemporaine  026 300 79 31  claud.hauser@unifr.ch  http://www.fondation.unifr.ch/fr/projets/bourses-etudes/bourses-de-mobilite/bourses-d-etudes-en-histoire-contemporaine.html	Soutient des bourses d'études à l'attention d'étudiants et de jeunes chercheurs identifiés parmi le plus engagés et les plus talentueux	Pour leurs recherches, les historiens de l'UniFR ont besoin d'accéder aux sources, aux archives et pour certains cela signifie se déplacer à l'étranger.	

HORS UNIVERSITE FRIBOURG			
Fonds national suisse FNS  026 300 73 30  Service promotion recherche  research@unifr.ch  https://www3.unifr.ch/researcher/fr/contact/promrech.html	Encourage la recherche dans toutes les disciplines scientifiques	Soutient les projets sélectionnés en fonction de critères scientifiques et s'engage en faveur de la relève scientifique en attribuant des bourses et des subsides.	Dépend de la demande
Horizon 2020  026 300 73 30  Service promotion recherche  unifr@euresearch.ch  https://www3.unifr.ch/researcher/fr/contact/euresearch.html	Information et conseils pour la participation à des programmes de financement européens	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assiste lors de la soumission de projets à des programmes européens (y compris pre-screening de la requête et conseil des projets européens). ▶ Soutien de l'établissement du contrat et accompagne durant toute la durée du projet (droits de propriété intellectuelle, rapport financier et administratif). ▶ Facilite les partenariats d'innovation en Europe. 	Dépend de la demande
ASSH Académie suisse des sciences humaines et sociales  031 306 92 50  sagw@sagw.ch  https://sagw.ch/fr/assh/  https://sagw.ch/fr/assh/offre/encouragement/subsides-pour-frais-de-voyage/ ★	Encourage les sociétés membres de l'ASSH.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutient la recherche et l'innovation, la collaboration entre scientifiques, expert(e)s au sein de sociétés savantes, commissions et autres formes d'organisations appropriées. ▶ Soutient les activités scientifiques de ses institutions membres. ▶ Soutient les frais de voyages des doctorant(e)s jusqu'à 38 ans ★ 	Dépend de la demande.
Confédération suisse Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers  sgs@sbfi.admin.ch  https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/bourses/bourses-d-excellence-de-la-confederation.html	Accorde des bourses d'excellence de la Confédération suisse pour chercheurs et artistes étrangers	<p>Bourse de recherche: les chercheurs titulaires d'un master ou d'un doctorat de toutes disciplines qui souhaitent effectuer un postdoctorales en Suisse peuvent prétendre à une bourse de recherche.</p> <p>Il est possible d'obtenir une bourse de recherche pour toutes les universités et hautes écoles spécialisées de Suisse ainsi que pour les deux écoles polytechniques fédérales. Seules sont valables les candidatures soutenues par un conseiller académique de la haute école choisie.</p>	
swissuniversities cotuelles de thèse Direction académique de l'UniFR  026 330 70 12  diracad@unifr.ch http://www.unifr.ch/phd/fr/start/cotuelles/ https://www3.unifr.ch/uni/fr/organisation/acad/direction/ https://www3.unifr.ch/studies/fr/organisation/debut-etudes/cotuelle-these.html	swissuniversities assure la gestion de ce programme et accorde les subsides. La Direction académique coordonne pour l'UniFR.	Couvre les frais de voyage et de séjour du doctorant/de la doctorante, du directeur/de la directrice de thèse de l'UniFR.	Jusqu'à CHF 10'000.-

<p>swissuniversities bourses pour l'étranger</p> <p>☎ 031 335 07 40</p> <p>✉ diverses adresses mail, utiliser lien ci-dessous :</p> <p>🌐 https://www.swissuniversities.ch/fr/service/bourses-pour-les-etudes-a-letranger/bourses-detats</p> <p>🌐 www.bourses-pour-etranger.ch</p>	<p>Gère des bourses d'Etats provenant de plus de 30 pays qui s'adressent aux étudiants et aux chercheurs suisses.</p>	<p>Des bourses sont accordées pour les études, la recherche, des spécialisations, l'enseignement, l'art ou encore des cours de langues. Leur durée peut varier allant de quelques semaines à plusieurs années.</p>	<p>Les bourses d'Etats couvrent normalement les coûts de la vie et des études dans le pays d'accueil. Certains pays n'offrent néanmoins qu'une partie, le reste des coûts doit être financé par des moyens propres.</p>
<p>Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI</p> <p>☎ 058 463 79 84</p> <p>✉ claudia.lippuner@sbfi.admin.ch</p> <p>🌐 https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/bourses/-bourses-pour-le-college-deurope--bruges-et-natolin--.html</p>	<p>Accorde des bourses pour le Collège d'Europe Bruges et Natolin</p> <p>Tout candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire (master). La qualité de la formation et la qualification académique sont décisives. Une bonne connaissance des deux langues de travail (français et anglais) est indispensable et doit être sanctionnée par un certificat d'une école ou d'un institut de langues officiellement reconnu.</p>	<p>Chaque année, la Confédération suisse attribue jusqu'à 4 bourses fédérales pour des études au Collège d'Europe. Pour de plus amples informations sur les conditions d'allocation de ces bourses, veuillez vous référer aux dispositions explicatives du SEFRI.</p>	
<p>The Berrow Society</p> <p>✉ berrow.secretary@gmail.com</p> <p>🌐 http://www.berrow-society.org/</p> <p>🌐 https://www.lincoln.ox.ac.uk/berrow-foundation-scholarships-_for-swis</p>	<p>Enables graduates of eligible Swiss universities to undertake a course of graduate study (i.e. the equivalent to a master's degree or a doctorate) at the University of Oxford as members of Lincoln College</p>	<p>The Berrow Foundation Scholarships and Berrow Foundation Lord Florey Scholarships cover all course fees, college accommodation costs and a generous living allowance. They are tenable for up to three years.</p>	